

En italique et rouge, mes modestes impressions à ton texte.

Cachou

Je suis partagé sur cet état des lieux de notre jungle administrative, je pense qu'elle est juste le témoignage d'une volonté des politiques à certaines périodes de notre histoire de prendre en compte le bien-être de leurs contemporains .

Oui

Est-ce que toutes ces lois et ces taxes et impôts sont actifs aujourd'hui ? Je ne crois pas ! Ils ont eu leur raison d'être à une certaine période de notre histoire mais n'ont pas été supprimés depuis bien qu'elles soient devenues caduques. Je pense qu'elles font partie de notre patrimoine historique et témoignent en quelque sorte de notre richesse culturelle . Il ne faut pas oublier que les directives et les normes de l'UE se substituent désormais à beaucoup de nos lois.

Tu te trompes. Une loi non abrogée et valable perpétuellement. Ce n'est pas comme les beaux qui ont une durée limitée. Il y a de nombreuses lois anciennes qui existent encore et qui sont toujours appliqués régulièrement.

*Il faut savoir qu'en France, pays où la simplicité est interdite, qu'en droit privé, une loi nouvelle entrant en vigueur, **même si elle a le même objet qu'une loi ancienne, ne se substitue pas purement et simplement à celle-ci.** La loi ancienne continue d'avoir certains effets. À défaut de dispositions transitoires qui règlent explicitement le passage entre les deux lois, il faut déterminer concrètement les effets juridiques de la loi nouvelle. Il faut en particulier déterminer dans quelle mesure la loi nouvelle s'applique à des situations nées avant son entrée en vigueur.*

C'est toute la question de l'application de la loi dans le temps et celle des conflits de lois dans le temps... (référence Wikipédia : "Application de la loi dans le temps en droit français").

La plus ancienne loi de France toujours en vigueur concerne deux articles de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, édictée par François 1er en 1539. Ils sont toujours appliqués par la Cour de cassation et le Conseil d'état. Ces articles imposent le français comme langue officielle.

Je ne confonds pas ces lois, ces codes du travail, ces conventions collectives, liés aux métiers , et autres impôts et taxes même si certains peuvent apparaître aujourd'hui complètement absurdes, mais correspondaient à la réalité d'une époque et étaient les fruits du fonctionnement de notre démocratie Française tout au long de son histoire, avec ce mille-feuille administratif actuel qui est lui le symptôme du passage de notre constitution nationale à l'adaptation de notre pays au mondialisme avec tous les dangers de l'éloignement des centres de prises de décisions. La régionalisation, les communautés et agglomérations de communes en sont les prémices !

S'il existe tous ces textes d'un volume inconcevable, si nombreux, c'est parce que l'esprit français considère depuis quelques générations que tout geste, toute action, toute manifestation, toute initiative et bien d'autres doivent être inscrites et régentées par des lois.

Exemple : un patron d'une entreprise (même très petite) qui souhaite demander à sa secrétaire si elle peut rester une demi-heure de plus en fin de matinée pour une

nécessité quelconque doit respecter toute une procédure établie par le Code du Travail.

À savoir : ledit patron doit envoyer 10 jours avant sa demande à sa secrétaire une lettre en recommandé avec accusé de réception pour lui demander si, dans 10 jours, elle pourra rester 30 minutes de plus pour un dossier. Laquelle secrétaire et en droit absolu de refuser. Si elle accepte, elle devra bénéficier d'une cascade impressionnante d'avantages, et de versements financiers.

Voilà où est arrivée la stupidité colossale française de vouloir tout gérer. C'est comme cela que les petites entreprises sont aidées pour répondre à des nécessités de tout dernier moment.

Alors, quand tu écris : "...correspondaient à la réalité d'une époque et étaient les fruits du fonctionnement de notre démocratie Française...", je crois qu'il s'agit pour ma part d'un esprit relevant plus de la débilité totale inscrite dans les gènes français que d'aider le fonctionnement d'une démocratie.

Le Code du Travail français possède plusieurs milliers de pages. Le Code du Travail suisse possède 32 pages. Tout simplement parce que les Suisses laissent la place prépondérante au bon sens, qui n'a aucunement besoin d'être écrit, alors que les Français veulent régenter jusqu'à ta façon de pisser.

Et ce dans tous, absolument tous les domaines.

En 1966, Georges Pompidou 1er ministre lançait à son chargé de mission qui lui présentait alors une pile de décrets à signer : « Mais arrêtez donc d'emmerder les Français ! Il y a trop de lois, trop de textes, trop de règlements dans ce pays ! On en crève ! Laissez-les vivre un peu et vous verrez que tout ira mieux ! Foutez-leur la paix ! Il faut libérer ce pays ! ». Ce propos de Georges Pompidou s'adressait à son chargé de mission qui s'appelait...Jacques Chirac. Pompidou était viscéralement attaché à la liberté individuelle et au sens de la responsabilité de chacun, a vainement essayé de contenir le flot législatif et réglementaire.

Aujourd'hui, la liberté individuelle disparaît à la vitesse grand V, quant au sens de la responsabilité, il n'existe plus du tout l'assistanat ayant pris le relais.

Et quand aux textes législatifs, n'en parlons pas, ils ont littéralement explosé dans tous les domaines.

Il est sûr que notre fonctionnement pouvait parfois paraître complexe pour le néophyte mais c'est ce qui rapprochait les citoyens les uns des autres et obligeait le politique à les prendre en compte.

Très honnêtement, mon ami patriote bm77, je ne saisis pas bien en quoi la complexité des lois permettait de rapprocher les citoyens les uns des autres d'une part en obligeant à prendre en compte les réalités du terrain de la part des politiques d'autre part. Pas bien pigé.

Prenons les lois sur la laïcité qui correspondaient à la réalité d'une époque, elles n'ont pas été adaptées pour répondre aux nouvelles données liées à l'immigration de masse. C'est bien beau d'accueillir tout le Maghreb, les subsahariens du Mali et autres pays africains en plus de la Turquie ottoman, chez soi, mais le fait religieux musulman, majoritaire chez ces peuples, aurait dû nous obliger à mettre nos lois à niveau, quitte à les rendre plus complexes encore !!

Les lois sur la laïcité ont été faites contre les catholiques qui avaient la main mise sur la société, pour imposer la République partout et surtout à l'école pour l'inscrire dans

les têtes des plus jeunes tout en garantissant la liberté de pratiquer le culte. Et c'est la-dessus que s'engouffrent les frères musulmans pour imposer l'islam partout, en faisant une interprétation contemporaine d'une loi de 1905, ne prenant que ce côté libéral de la loi pour pouvoir mettre en pratique la charia dans la société. Ils ont en partie raison puisque cela ne concernait que les religions en vigueur en 1905 ! Pourquoi ne pouvons-nous pas adapter nos lois en prenant le risque, il est vrai, de les rendre plus complexes encore ?

Tu as raison quand tu dis, à propos de la loi de 1905, qu'à l'origine il s'agissait d'une séparation entre l'église catholique et l'État. D'ailleurs, comme il existait d'autres églises chrétiennes, le titre de cette loi est : "Loi de séparation des Églises et de l'État". Bien entendu, le suicide français par l'immigration n'était pas encore à l'ordre du jour dans ce pays.

Bien que visant essentiellement l'église catholique, cette loi reste cependant dans des généralités comme étant les suivantes :

- *Article 1er : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes [...] ».*
- *Article 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. [...] »*

Ainsi donc, cette loi n'a aucunement besoin d'être actualisée, car elle autorise le libre exercice des cultes, ce que je trouve personnellement parfait.

Le problème que nous connaissons aujourd'hui n'a plus rien à voir, même si l'islam est présenté par nos islamo-gauchistes comme une religion.

L'islam est un type de société, de dictature absolue, sanguinaire et intolérante, et n'a rien à voir avec la religion. Là où tu as raison, c'est que l'islam se réclame de l'article 1 de cette loi de 1905 en disant qu'il a la liberté d'exercer son culte.

Nos dirigeants français, soucieux de la destruction et disparition la plus rapide possible notre pays, sous prétexte de liberté de culte, laisse l'islam, cette société dictatoriale, s'installer et prendre le pouvoir dans notre pays.

Voilà la situation, ce qui ne remet aucunement en cause la loi de 1905 qui est, à mon avis, parfaite et ne demande aucune retouche.

Parce que l'on se heurte aux lois de la CEDH qui se substituent aux nôtres et garantissent la liberté de culte dans tous les états membres, quel que soit l'historique de nos états ! Moralité la simplification et la standardisation n'est pas toujours bénéfique, les choses doivent être traitées parfois dans toute leurs complexités ! Ceux qui se satisfont de la simplification à outrance sont souvent des totalitaires ! Il faut que cela soit facile pour l'imposer de force !

Tu me fais marrer quand tu parles de simplification qu'apporteraient les lois européennes sur les lois nationales. C'est, de toute évidence, complètement l'inverse. Il peut arriver, oui, que quelques lois européennes se substituent à quelques lois françaises. Mais, dans l'ensemble, elles se rajoutent. Alors, effectivement, quand une loi européenne traite exactement et de la même façon une question que la loi française, elle prendra sa place et devra être respectée. Dans la pratique et globalement parlant les lois européennes s'ajoutent aux lois françaises donc augmentent la complexité et la vie des français et européens.

Mais comme dans ce beau pays France on comprend toujours tout, comme tu le sais, le plus souvent les lois européennes sont renforcées par d'autres nouvelles lois françaises.

Voilà pourquoi, outre de pourrir littéralement la vie des Français, nous avons perdu 40 % de notre tissu industriel ces 20 dernières années comme je l'explique dans l'article que j'ai rédigé sur RR en date du 14/03/2021, et intitulé : "Ces 20 dernières années, nous avons perdu 40% de notre tissu industriel et tout le monde s'en fout !" que tu peux lire (ou relire) en [cliquant ici](#).